



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

Association « AL BAWSALA »

JUILLET 2013

SOMMAIRE

Rapport général

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2012

- Bilan
- Etat de résultat
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers
 1. Présentation de l'association
 2. Principes et méthodes comptables
 3. Notes au bilan
 4. Notes à l'état de résultat
- **Annexe** : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements au 31 Décembre 2012

**Messieurs & Mesdames les Membres de
l'Association « AL BAWSALA »**

43-45 Avenue Habib Bourguiba, Bloc B,
Appartement N°356 -1000-Tunis

International Chartered Accountants

Cabinet d'expertise comptable inscrit au tableau de l'Ordre des
Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Luxor, 2^{ème} étage - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél : + 216 71 755 199
Fax : + 216 71 234 099
E-mail : moneim.taieb@ica.tn

RAPPORT GENERAL

I. Rapport sur les états financiers :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'association « **AL BAWSALA** » comprenant au 31 Décembre 2012 : le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Bureau Exécutif pour les états financiers

Le Bureau Exécutif de l'association est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association « **AL BAWSALA** » au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Sans remettre en cause notre opinion, nous estimons utile d'attirer l'attention sur le fait suivant :

- Le Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations prévoit la tenue de comptabilité des associations conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
Jusqu'à la date de la rédaction du présent rapport, aucune norme spécifique régissant la tenue de la comptabilité des associations n'a été promulguée.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres préparés par l'association au titre de l'exercice 2012. Les registres sont :
 - Le registre des membres ;
 - Le registre des activités et des projets ;
 - Le registre des dons.

- Contrairement aux dispositions de l'article 38 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, l'association « ALBAWSALA » a procédé à des règlements par caisse des dépenses dont le montant est supérieur à 500 Dinars.

Zied BEN AMOR

Tunis, le 19 Juillet 2013

ASSOCIATION « AL BAWSALA »
ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

ASSOCIATION « AL BAWSALA »

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles		26 996
Amortissements		<1 230>
	4.1	25 766
Immobilisations financières	4.2	1 887
Total des actifs non courants		27 653
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Clients et comptes rattachés		-
Autres actifs courants		4 360
Provision		<3 275>
	4.3	1 085
Liquidités et équivalents de liquidités	4.4	157 631
Total des actifs courants		158 716
TOTAL DES ACTIFS		186 369

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ASSOCIATION « AL BAWSALA »

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012

(En Dinars Tunisiens)

FONDS ET PASSIFS	Notes	31/12/2012
<u>FONDS</u>		
Fonds Nets		-
Subventions d'investissements		-
Total des fonds avant résultat		
Résultat de l'exercice		172 243
Total des Fonds		172 243
<u>PASSIFS</u>		
<u>Passifs non courants</u>		-
Emprunt		-
Provision pour risques et charges		-
<u>Passifs courants</u>		14 126
Fournisseurs et comptes rattachés		-
Autres passifs courants	4.5	14 126
Concours bancaires et autres passifs financiers		-
Total des passifs		14 126
TOTAL DES FONDS ET DES PASSIFS		186 369

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ASSOCIATION « AL BAWSALA »

**ETAT DES RESULTATS POUR LA PERIODE ALLANT DU 26 MAI AU
31 DECEMBRE 2012**

(En Dinars Tunisiens)

ETAT DES RESULTATS	Notes	31/12/2012
<u>Produits d'exploitation</u>		<u>266 991</u>
Dons reçus	5.1	266 991
<u>Charges d'exploitation</u>		<u><94 426></u>
Achats d'approvisionnements consommés	5.2	<4 410>
Charges du personnel	5.3	<65 570>
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.4	<4 505>
Autres charges d'exploitation	5.5	<19 941>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>172 565</u>
Charges financières nettes		<75>
Autres gains ordinaires		1
Autres pertes ordinaires		<248>
<u>Résultat des activités ordinaires</u>		<u>172 243</u>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>172 243</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

ASSOCIATION « AL BAWSALA »

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE POUR LA PERIODE ALLANT DU 26 MAI
31 DECEMBRE 2012**

(En Dinars Tunisiens)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	31/12/2012
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>	
Résultat net de l'exercice	172 243
Ajustements pour :	
- Amortissements & Provisions	4 505
- Autres actifs	<4 360>
- Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	14 126
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</i>	186 514
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	
Décaissements affectés à l'acquisition d'immo. Corporelle	<26 996>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immo. financières	<1 887>
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	<28 883>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	
Encaissements provenant des Subventions	-
Encaissements provenant des emprunts	-
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	-
VARIATION DE TRESORERIE	157 631
Trésorerie au début de l'exercice	-
Trésorerie à la clôture de l'exercice	157 631

ASSOCIATION « AL BAWSALA »

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice arrêté au 31 Décembre 2012
Montants exprimés en Dinars tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « AL BAWSALA » a été créée le 26 Mai 2012.

Son objet consiste à :

- Veiller au respect des droits fondamentaux et des libertés individuelles, défendre l'idée de progrès social et d'émancipation du citoyen ;
- Sensibiliser le citoyen sur l'impact de son rôle sur la vie politique & sociale ;
- Etablir un processus de contrôle du travail des élus et responsables politiques ;
- Créer et mettre en place des outils de mesure de l'éthique politique et de gouvernance ;
- Offrir aux citoyens l'accès libre et facile aux informations liées à l'exercice politique de leurs élus ;
- Développer mettre à disposition du citoyen des outils qui lui permettront de forger une opinion objective et de faire un choix politique responsable.

L'association est régie par les dispositions du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations.

Les fondateurs de l'association ont adressé au Secrétaire Général du Gouvernement la lettre recommandée, tel que prévue par l'article 10 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, le 26 Mars 2012 sous le Numéro RR868909595TN.

La constitution de l'association «ALBAWSALA » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne N°63 du 26 Mai 2012.

Le bureau exécutif de l'association est composé des membres suivants :

- **Président** : Mme Amira YAHYAOUI
- **Vice Président** : Mr Maher TEKAYA
- **Secrétaire Général** : Mme Intissar ABDELHAK
- **Trésorier** : Mme Nadia BOULIFA

Le Directeur exécutif de l'association est Mr Selim KHARRAT.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'association « **AL BAWSALA** » arrêtés au 31 Décembre 2012 ont été élaborés conformément :

- ✓ A la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- ✓ Au décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- ✓ A l'arrêté du ministre des finances du 31 Décembre 1996, portant approbation des normes comptables.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie présentés selon les modèles autorisés ainsi que les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'association « **AL BAWSALA** » pour l'élaboration de ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2012 sont les suivants :

2.1. VALEURS IMMOBILISEES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties aux taux linéaires présentés comme suit :

Agencement, aménagement & Installation	10%
Mobilier de Bureau	20%
Matériel informatique	33%

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1 SIGNATURE DES CONVENTIONS :

L'association « AL BAWSALA » a signé au cours de l'exercice 2012 4 conventions avec des organismes internationaux dont le détail est le suivant :

- Une convention signée avec l'organisation « ParliamentWatch GmbH » en date du 26 Juillet 2012 ayant pour objet le paiement d'un don mensuel d'un montant de 4 000 Euros du mois de Juin 2012 au Mois de Décembre 2012 et de 2 500 Euro du mois de Janvier 2013 au mois de Décembre 2013 ;
- Une convention signée avec l'organisation « ZuKunftsstiftung Entwicklungshilfe » en date du 20 Septembre 2012 ayant pour objet le paiement d'un don d'un montant de 40 000 Euros ;
- Une convention signée avec l'organisation National Endowment For Democracy en date du 22 Septembre 2012 ayant pour objet le paiement d'un don d'un montant de 35 000 Dollars au cours de la période allant du 01 Octobre 2012 au 30 Septembre 2013 ;

- Une convention signée avec la fondation américaine privée « Open Society Institute » en date du 13 Juillet 2012 ayant pour objet le paiement d'un don d'un montant total de 142 000 Dollars et ce en deux tranches :
 - 71 000 Dollars au cours du mois de Juillet 2012 ; et
 - 71 000 Dollars au cours du mois d'Avril 2013.

3.2 SIGNATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL :

L'association « AL BAWSALA » a signé au cours de l'exercice 2012 sept contrats de travail à durée déterminée et à durée indéterminée avec ses salariés dont notamment deux signés avec des membres de son bureau exécutif: le président & le directeur exécutif :

- *Le président : Mme Amira YAHYAOUI :*
Le contrat a été signé le 01 Juillet 2012 pour une période déterminée de 18 mois à compter du 1^{er} Juin 2012 avec période d'essai d'un mois.
La rémunération brute mensuelle attribuée à Mme Amira YAHYAOUI s'élève à 2 780 Dinars qui pourrait être revue à la hausse en fonction de son rendement quantitatif et qualitatif.
- *Le directeur Exécutif : Mr Selim KHARRAT:*
Le contrat a été signé le 01 Juillet 2012 pour une période déterminée de 18 mois à compter du 1^{er} Juillet 2012 avec période d'essai d'un mois.
La rémunération brute mensuelle attribuée à Mr Selim KHARRAT s'élève à 2 780 Dinars qui pourrait être revue à la hausse en fonction de son rendement quantitatif et qualitatif.

4. NOTES AU BILAN

ACTIFS

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont détaillées comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
Matériel informatique	12 670
Mobilier de Bureau	11 206
Agencement, aménagement & Installation	3 120
Total brut	26 996
Amortissements	<1 230>
Total net	25 766

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements est présenté en annexe.

4.2 Immobilisations financières

	<u>31/12/2012</u>
Cautionnements	1 887
Total	1 887

4.3 Autres actifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
Débiteurs Divers	3 275
Personnel, avances & acomptes	700
Fournisseurs avances et acomptes	250
Charges Constatées d'avance	135
Total brut	4 360
Provision	< 3 275 >
Total net	1 085

4.4 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
UIB TND	152 535
Caisse	96
Blocage	5 000
Total	<u>157 631</u>

FONDS ET PASSIFS

4.5 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
CNSS	7 842
Dettes provisionnées pour congés payés	2 999
Personnel, rémunérations dues	117
Charges à payer	1 942
Etat, retenues à la source	1 146
Créditeurs divers	80
Total	<u>14 126</u>

5. NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

5.1 Dons

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
Dons reçus d'Open Society Institute	114 736
Dons reçus de ZuKunftsstiftung Entwicklungshilfe	89 373
Dons reçus du ParlamentWatch GmbH	45 069
Dons reçus de National Endowment For Democracy	17 813
Total	<u>266 991</u>

5.2 Achats d'approvisionnements consommés

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
Achats non stockés -Matériel & Fournitures	2 211
Achat de Matériel, Equipements &Travaux	1 966
Achats non stockés-Electricité	215
Achats non stockés-Eau	18
Total	<u>4 410</u>

5.3 Charges de personnel

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
Salaires	51 356
Salaires SIVP	2 500
CNSS	8 510
Accident de travail	205
Congés payés	2 999
Total	<u>65 570</u>

5.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	1 230
Provision pour dépréciation des comptes débiteurs	3 275
Total	<u>4 505</u>

5.5 Autres charges d'exploitation

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31/12/2012</u>
Locations siège	5 088
Entretien et réparation	3 192
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	3 037
Déplacements, missions & réceptions	35 60
Publicités, publications & relations publiques	2 165
Etudes & recherches	813
Frais postaux et télécommunications	666
Services bancaires & assimilés	573
Charges locatives	329
Locations voitures	300
Impôts, taxes & versements assimilés	218
Total	<u>19 941</u>

ASSOCIATION AL BAW SALA

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2012

(En Dinars Tunisiens)

	Valeurs Brutes				Amortissements				VCN
	26/05/2012	Acquisitions	Cessions	31/12/2012	26/05/2012	Dotations	Cessions	31/12/2012	31/12/2012
Matériel informatique	-	12 670	-	12 670	-	703	-	703	11 967
Mobilier de Bureau	-	11 206	-	11 206	-	433	-	433	10 773
Agencement, aménagement & Installation	-	3 120	-	3 120	-	94	-	94	3 026
Total des immobilisations corporelles	-	26 996	-	26 996	-	1 230	-	1 230	25 766